

T4 2020 XP - 2021

Mesure



Permettre à des entreprises d'intégrer des solutions d'IA dans les process pour gagner en efficacité, qualité et compétitivité.



- En cours de définition.



- PME et ETI disposant d'un niveau minimum de maturité numérique

Conditions d'éligibilité

IA Booster est un dispositif innovant d'accompagnement des PME et des ETI dans leur transformation numérique grâce à des technologies d'intelligence artificielle.

Toutes les PME et ETI devraient pouvoir en bénéficier, quel que soit leur secteur d'activité, à condition qu'elle présente un niveau minimal de maturité numérique.

- Lancement d'une phase d'expérimentation fin 2020, avant d'être renforcé et étendu sur l'ensemble du territoire en 2021.
- Les modalités permettant de bénéficier du dispositif seront définies prochainement.

Ressources utiles

Pour engager un diagnostic permettant d'évaluer votre maturité digitale :



Si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches, contactez-nous :

- Caroline ANDRE-LECESNE , Conseiller Numérique
- Caroline.lecesne@nantesstnazaire.cci.fr
- N° 02 40 44 42 52 / 06 14 26 34 46